



Conditions d'inscription et constitution du dossier
"Devenir auxiliaire accompagnant la personne âgée"
Session « Printemps » 2024

Conditions de participation :

- ✓ Etre au bénéfice d'un contrat de travail à durée indéterminée OU d'un contrat de travail d'au minimum 6 mois à un taux d'activité d'au moins 80% dans un EMS.
(NB : Si contrat de 6 mois, le contrat doit débuter le 18 mai 2024 et **être signé une fois que la session est confirmée**).

Constitution du dossier :

- Le bulletin d'inscription ci-après signé par les partenaires de la formation (candidat et institution)
- La copie du CDI (min. 80%) OU
- La copie d'une promesse d'engagement pour un CDD (min. 6 mois à 80%)
- Contact du répondant terrain. (personne de référence pour HévivA et qui suit le participant durant le stage.

A renvoyer par courriel à : sylvain.henry@heviva.ch

Délai d'inscription : 18 mars 2024

BULLETIN D'INSCRIPTION
« Devenir auxiliaire accompagnant la personne âgée »

CANDIDAT(E)

Madame

Monsieur

Nom : Prénom :

Adresse / rue : NPA et localité :

Tél. : E-mail :

INSTITUTION

Raison sociale : Directeur(trice) ou Resp. de la formation :

Adresse / rue : Case postale :

NPA et localité : Tél. :

Nom et prénom du répondant terrain :

Adresse-mail du répondant terrain :

Pour la session AAPA, le salaire est entièrement à charge de l'institution.

SECTEUR

Je m'inscris à la formation « Devenir auxiliaire accompagnant la personne âgée »

secteur accompagnement/soins (21 jours de cours)

secteur intendance (18 jours de cours)

FACTURATION DE LA FORMATION

La facture sera réglée par : par l'institution par le candidat(e) par l'AI ou autre précisez :

DÉSISTEMENT

Selon conditions générales d'inscription et de participation

LIEU ET DATE

....., le

Signature du candidat :

Signature du/de la directeur(trice) ou
Responsable de la formation :